



PAROISSE SAINT ROCH

24, rue Saint Roch - 75001 PARIS

T. 01.42.44.13.20

secretariat@paroissesaintroch.fr / www.paroissesaintroch.fr

Dimanche 17 novembre 2024

33^{ème} Dimanche du Temps Ordinaire - Année B

Fin de l'année liturgique et fin des temps

« *C'est la fin* » ! Toute chose doit finir et c'est une angoisse bien naturelle que de s'interroger sur la fin des choses, la fin de ma vie, la fin d'un monde, la fin du monde. Toute chose créée n'a pas toujours existé et donc n'existera pas toujours. Toute chose créée est relative et non absolue (ou nécessaire dirait-on en philosophie).

Les réponses à cette question de la fin sont diverses :

- Pour certains matérialistes, il n'y a pas de vie au-delà de la nôtre sur terre, alors il ne leur reste conséquemment que cette consigne : « *mangeons et buvons car demain nous mourrons* » (I Corinthiens XV, 32). L'ennui est que cette jouissance ne rassasie pas la soif de l'âme et empâte beaucoup celle du corps.
- Pour certains spiritualistes, il faudrait mépriser toutes choses créées et ne penser qu'à son esprit ; l'ennui est que je ma vie est dans ce monde créée aussi je risque de me détester moi-même et ne guère expérimenter le bonheur.
- Pour d'autres c'est la peur qui domine leur esprit dans la terreur de la contemplation de la fin des temps, de l'angoisse de ne pas savoir l'avenir, dans celle de redouter la souffrance voire la damnation.

L'Église dans sa liturgie nous donne la réponse élaborée par l'Écriture Sainte :

- Nous savons que le monde, tout comme ma propre vie ici-bas, aura une fin. Nous
- Nous nous confions en Dieu dans les épreuves qui peuvent survenir à tout bouleversement.
- Nous avons foi dans le Seigneur, cause première de ce monde qui en est aussi la cause finale. Il reviendra dans la gloire, aux temps fixés qu'il ne nous pas donné de connaître, et Il règnera sur tous en tout.

La liturgie nous amène à cette contemplation paisible et rassurante d'un monde qui passe mais qui passe à mieux, à Dieu.

Abbé Thierry Laurent, curé

Indulgence pour les défunts

Une indulgence plénière (rémission des peines temporelles dues en raison des péchés pour réparation de nos âmes) peut être obtenue chaque jour du 1er au 8 novembre par toute personne visitant une église, un oratoire ou un cimetière et qui priera pour les défunts et récitera un "Notre Père" et un "credo". Cette indulgence est applicable aux âmes des défunts en général ou à une personne défunte en particulier.

Conditions pour l'obtention de toute indulgence pour une âme :

1. le vouloir (la foi).
2. réaliser l'acte prescrit (la charité) : ici visite église ou cimetière et prière pour les défunts.
3. L'union à l'Église (l'espérance) par la confession, la communion sacramentelle et la prière pour le Pape.

AGENDA PAROISSIAL

messes de semaine		messes dominicales	
<u>Messes latines</u>		<u>Messes latines</u>	
Lundi et vendredi	8h00	Dimanche	9h30 et 20h00
Mardi – Mercredi – Jeudi	19h15	<u>Messes en français</u>	
Samedi	11h30	Samedi	18h30 (anticipée)
<u>Messes en français</u>		Dimanche	11h00 – 12h15 - 18h30
Lundi	18h30		
Du mardi au vendredi	12h30 - 18h30		



Prière du chapelet à 17h45 (du lundi au vendredi, hors vacances scolaires)

Lundi 18 novembre

- 18h30 Cours de français par la Conférence Saint-Vincent de Paul (*salle Marduel*)
- 19h00 Conférence de l'IMB - « Etienne Pariset, un médecin innovateur proche de Louis XVIII » par le Professeur Jacques Rouesse de l'académie de médecine (*Salle du Curé d'Ars*)
- 20h00 Messe latine de la Saint Hubert avec les « Jeunes Sonneurs et Veneurs d'Ile de France » et les « Copains Parisiens Amateurs de Chasse », chantée par le chœur Canta Oraque



Mardi 19 novembre

- 18h00 Réunion de la conférence Saint-Vincent de Paul (*salle Marduel*)
- 19h15 Messe latine chantée Veritatis Traditio, Adoration, lecture biblique et explications par la tradition. Séance « Tradition » : Les erreurs modernes



Mercredi 20 novembre

- 10h30 Obsèques de Patrice Leguereau
- 12h30 Messe avec les étudiants de l'aumônerie de l'école du Louvre.
- 20h00 Conseil pastoral de la paroisse

Jeudi 21 novembre

- 19h30 Dîner aux chandelles pour les parents des enfants du catéchisme (*chapelle du Calvaire*)

Samedi 23 novembre

- 10h00 Messe de l'ordre du saint Sépulchre
- 10h00 – 11h00 Groupe St Charles Borromée, catéchisme pour adultes avec l'abbé Horovitz (*Salle Marduel*)
- 15h00 Baptême de Bérénice Meyer

Dimanche 24 novembre

- 16h00 Baptême de Zélie d'Andigné
- 18h30 Messe avec les fiancés qui se préparent au mariage
- 19h30 Réunion de préparation au mariage (*Salle du Curé d'Ars*)

Denier de l'Eglise 2024

Comment participer au Denier de l'Église ?

- Par chèque à l'ordre de « **Paroisse Saint-Roch – ADP** » à déposer à la paroisse ou envoyer au 24 rue Saint-Roch – 75001 Paris
- Par carte bancaire, en vous connectant sur le site de la paroisse : www.paroissesaintroch.fr et cliquer sur l'icône du Denier de l'Église.

Un reçu fiscal vous sera adressé directement par l'Association Diocésaine de Paris (ADP).



Enseignement sur les âmes du purgatoire – mois de novembre

La paroisse vous propose, au mois de novembre, 10 minutes de méditation quotidienne sur les âmes du purgatoire : **du lundi 4 au samedi 30 novembre** (tous les jours exceptés les dimanches) de 18h10 à 18h20 (*chapelle de la Vierge*)

Scapulaire de Notre-Dame du Mont Carmel

Il est proposé pour ceux qui le désirent la remise et imposition des scapulaires de ND du Mont Carmel le samedi 23 novembre 2024 aux messes de 11h30 (en latin) et 18h30 (en français).

Voyage paroissial en Espagne – Pèlerinage sur les pas de St Ignace de Loyola

Du lundi 21 au vendredi 25 avril 2025 - Informations sur le site de la paroisse.

Date limite pour les inscriptions : **mardi 10 décembre 2024**